



Quels sont les documents obligatoires pour procéder à une inscription?

- Certificat de naissance de l'enfant : original de l'état civil GRANDFORMAT (Directeur de l'État civil).
- Documents d'immigration pour l'élève né à l'extérieur du Canada.
- Copie du dernier bulletin scolaire (à l'exception d'une admission au préscolaire).
- Deux preuves de résidence (une dans chaque catégorie)

Catégorie 1 :

- Acte d'achat notarié
- Compte de taxes scolaires ou municipales
- Preuve d'assurance habitation
- ***Relevé de compte bancaire ou un relevé de carte de crédit
- Engagement à présenter la preuve de résidence
***Seulement si les documents précédents ne peuvent pas être présentés.

Catégorie 2 :

- Permis de conduire du Québec
- Facture ou état de compte (téléphone, électricité ou de câblodistribution, etc.)
- Avis de cotisation de Revenu Québec (RQ)
- Relevé d'emploi (relevé 1) ou relevé d'assurance-emploi
- Avis de paiement de soutien aux enfants de la Régie des rentes du Québec (RRQ)
- Document officiel provenant d'un ministère ou d'un organisme gouvernemental
- Engagement à présenter la preuve de résidence